

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**INTERDICTION D'ACCÈS AUX PARCS DES ÉCOLES DE LA
COMMISSION SCOLAIRE DES APPALACHES**

THETOFORD MINES, LE 31 MARS 2020 – Dans le contexte de la pandémie actuelle où la distanciation sociale est essentielle pour minimiser le risque de contagion de la COVID – 19, la Commission scolaire des Appalaches (CSA) informe la population que nos parcs sont fermés en totalité, ce qui comprend les modules, les balançoires, les patinoires, les terrains de soccer ou tout autre équipement.

Cette interdiction est liée avec les mesures prises par le gouvernement dans le but de limiter la propagation du virus. Nous faisons appel à la collaboration des parents pour interdire à leur enfant l'accès aux parcs des écoles.

« Dès que la situation sera revenue à la normale, il nous fera plaisir de voir nos élèves profiter de ces modules de jeux et de l'ensemble de nos installations », mentionne le directeur général de la CSA, M. Jean Roberge.

-30 -

Source : Guylaine Hébert
Responsable des communications
Commission scolaire des Appalaches
Tél. : 418 338-7800, poste 1253